



et le Pacte Mondial

Comme de nombreuses autres entreprises à travers le monde, Etoile Imprim a signé le Pacte Mondial énoncé par Kofi ANNAN, ancien secrétaire général de l'O.N.U.

Principe 8* : Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables.

Nous privilégions les papiers certifiés **PEFC** ou **FSC**, garantissant que les bois utilisés dans les pâtes à papier proviennent de forêts gérées durablement.

Principe 9* : Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Nous avons fait le choix d'un système de gravure des plaques à technologie propre n'utilisant ni eau, ni produits chimiques.

Nous économisons ainsi chaque année :

2200 litres de produits chimiques (révélateur et fixateur)

10 km de film argentique sur support plastique.

